

Déclaration à la Conférence Internationale sur l'accès au Nucléaire Civil

Par le Directeur général de l'AIEA Monsieur Yukiya Amano

Monsieur le Président,

Je remercie le président Sarkozy d'accueillir cette importante manifestation et je me réjouis du soutien actif qu'il apporte à la large diffusion des avantages de la technologie nucléaire pacifique à travers le monde.

Comme l'ont noté le président Sarkozy et le président Barroso, l'électronucléaire est de plus en plus accepté comme une source stable et propre d'énergie capable de contribuer à atténuer l'impact des changements climatiques. L'AIEA compte 151 états Membres et le nombre de pays intéressés à introduire l'énergie nucléaire augmente régulièrement. Les demandes d'assistance adressées à l'AIEA aussi ne cessent d'augmenter.

L'électronucléaire ne devrait pas être réservé seulement aux pays développés mais accessible aussi aux pays en développement. L'AIEA est bien placée pour aider. Nous avons actuellement des projets d'introduction de l'électronucléaire avec 58 de nos états Membres, dont 17 préparent activement des programmes dans ce domaine. Nous nous attendons à ce que 10 à 25 nouveaux pays mettent leur première centrale nucléaire en service d'ici 2030. Ce sont là des changements extrêmement importants.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que nous avons un objectif commun : aider les pays qui se lancent dans l'électronucléaire à le faire en connaissance de cause, de manière rentable, sûre et sécurisée. Plus nous coopérerons et coordonnerons nos activités, et mieux nous réussirons dans la poursuite de cet objectif.

L'AIEA joue un rôle clé en aidant à mettre les avantages de l'électronucléaire à la portée des pays intéressés. Ce faisant, nous accordons une attention particulière au respect de normes rigoureuses de sûreté et de sécurité nucléaires et nous appliquons des garanties pour vérifier la nature exclusivement pacifique de toutes les activités nucléaires dans les états Membres.

Permettez-moi à présent de vous parler de certains domaines clés de notre travail.

Premièrement, l'AIEA donne des orientations pratiques aux pays qui cherchent à savoir si l'électronucléaire pourrait leur convenir. Deux documents clés de l'AIEA énoncent simplement et clairement tout ce qu'ils ont à faire.

L'un de ces documents, intitulé *Considérations sur le lancement d'un programme électronucléaire*, présente toutes les questions que les décideurs devraient examiner pour un développement bénéfique, responsable et durable de l'électronucléaire.

L'autre, intitulé *Milestones in the Development of a National Infrastructure for Nuclear Power*, définit systématiquement tous les jalons qui devraient guider un pays dans la préparation de l'infrastructure requise pour l'électronucléaire. Ceux-ci concernent le cadre juridique et réglementaire, l'ingénierie, les contraintes financières et environnementales, la sûreté et la sécurité, ainsi que le régime approprié de garanties. Ces jalons sont conçus pour aider les pays à avancer, et non pour mettre des obstacles sur leur chemin.

Notre deuxième rôle clé est un rôle d'examen. à la demande d'un état Membre, nous constituons des équipes d'experts pour examiner minutieusement, par exemple, la sûreté d'exploitation de ses installations nucléaires, l'efficacité de son système de réglementation ou l'état d'avancement de ses préparatifs en vue de l'électronucléaire. Ce système d'examen par des pairs, qui permet à des experts de partager avec d'autres des informations et des données d'expérience, est extrêmement utile. Il permet d'accroître la transparence, dans l'intérêt de tous.

Troisièmement, l'AIEA propose aux états Membres un large éventail de cours de formation. Nous organisons, par exemple, des formations techniques hautement spécialisées à l'intention des ingénieurs et des scientifiques nucléaires. à Montpellier nous contribuons à des cours sur le droit nucléaire. Ces cours aident les pays à établir leurs propres compétences pour pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause. Ainsi ils peuvent bien se préparer pour traiter avec les vendeurs, les consultants, les associations industrielles et les autres gouvernements.

L'AIEA joue un rôle actif en contribuant au développement technologique. Un bon exemple est le projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants (INPRO). Il est essentiel d'innover en permanence dans le domaine de la technologie nucléaire. Les réacteurs à neutrons rapides, par exemple, permettent d'augmenter la durée des ressources d'uranium de centaines à des milliers d'années. Ce type de réacteurs donne la possibilité de préserver les ressources, de diminuer les coûts et de réduire les déchets nucléaires. Là encore, le succès passe par une coordination internationale.

Notre objectif commun, comme je l'ai dit plus haut, est d'aider les pays qui se lancent dans l'électronucléaire à le faire en connaissance de cause, de manière rentable, sûre et sécurisée. Je ne doute pas un seul instant que cette conférence contribuera à améliorer la coordination et aidera à réaliser l'objectif statutaire de l'AIEA qui est "de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier."

Je vous remercie.